



SARL DOM BRIAL
ZAC Bonne Source
24 rue Boucicaut - BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Terrasses Del Rey

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ACTE

Nous soussignés, SARL DOM BRIAL, immatriculée au RCS N° 513 029 058, dont le siège est ZAC Bonne Source 24 rue Boucicaut BP 324 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Terrasses Del Rey bénéficieront :

De la prise en charge des frais, droits et honoraires du Notaire consécutifs à la signature de l'acte authentique d'acquisition de leur logement.

Le paiement sera effectué par la SARL DOM BRIAL directement entre les mains du notaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 12 juin 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL DOM BRIAL
ZAC Bonne Source
24 rue Boucicaut - BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Terrasses Del Rey

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES FRAIS D'HYPOTHEQUES

Nous soussignés, SARL DOM BRIAL, immatriculée au RCS N° 513 029 058, dont le siège est ZAC Bonne Source 24 rue Boucicaut BP 324 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Terrasses Del Rey bénéficieront :

De la prise en charge des frais d'hypothèques ou des frais de privilèges de prêteurs de deniers ou des frais de caution bancaire occasionnés par la souscription des prêts nécessaires au financement de ladite acquisition, limité à 2 % du prix de vente.

Le paiement sera effectué par la SARL DOM BRIAL directement entre les mains du notaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 12 juin 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL DOM BRIAL
ZAC Bonne Source
24 rue Boucicaut - BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Terrasses Del Rey

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES FRAIS DE DOSSIER BANCAIRE

Nous soussignés, SARL DOM BRIAL, immatriculée au RCS N° 513 029 058, dont le siège est ZAC Bonne Source 24 rue Boucicaut BP 324 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Terrasses Del Rey bénéficieront :

Du remboursement des frais de dossier bancaire limités à 600 Euros et 100 Euros pour frais de procuration.

Le remboursement sera effectué par la SARL DOM BRIAL sur présentation d'un courrier avec justificatifs de prélèvement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 12 juin 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL DOM BRIAL
ZAC Bonne Source
24 rue Boucicaut - BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Terrasses Del Rey

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES INTERETS INTERCALAIRES

Nous soussignés, SARL DOM BRIAL, immatriculée au RCS N° 513 029 058, dont le siège est ZAC Bonne Source 24 rue Boucicaut BP 324 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Terrasses Del Rey bénéficieront :

Du remboursement, hors assurance et capital, des intérêts intercalaires liés à l'emprunt et correspondant aux appels de fonds de ladite acquisition, courant à compter de la date de déblocage des fonds jusqu'à la date de livraison du logement, limité à 2 %/an du prix de vente et ensuite au prorata temporis jusqu'à la livraison.

Les remboursements seront effectués par la SARL DOM BRIAL sur présentation d'un courrier avec justificatifs de l'établissement financier, chaque fin de mois.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 12 juin 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL DOM BRIAL
ZAC Bonne Source
24 rue Boucicaut - BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Terrasses Del Rey

ATTESTATION ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE
GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT
GARANTIE BIENNALE - GARANTIE DECENNALE

Nous soussignés, SARL DOM BRIAL, immatriculée au RCS N° 513 029 058, dont le siège est ZAC Bonne Source 24 rue Boucicaut BP 324 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Terrasses Del Rey bénéficieront :

D'une Assurance Dommage Ouvrage
D'une Garantie de parfait achèvement bancaire
D'une Garantie Biennale
D'une Garantie Décennale

A la signature de l'acte authentique de vente.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 12 juin 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU